Image not found or type unknown

perte salaire suite arrêt maladie

Par **epira**, le **15/12/2009** à **10:08**

Bonjour,

Je suis actuellement en CAE à 24H employé dans un Collège de fonction publique dans les services administratifs.
En Juillet 2009, j'ai eu une semaine d'arrêt maladie, découpée en plusieurs arrêt consécutif de 2/3 jours environ, qui m'ont fais en tout 6 jours ouverts d'arrêt.

En Novembre, la Gestionnaire qui s'occupe des paies m'annonce qu'elle ne m'a pas retiré tout mes jours de maladie (2 jours de maladie seulement sont en effet déduis sur ma feuille de paie de juillet) et que soit je rattrape les 4 jours qu'elle ne m'a pas compté soit elle me les déduira sur le mois de Décembre.
(J'ai opté pour que ces 4 jours soit déduis ne souhaitant pas les récupérer)

Ma question est celle-ci:
A t'on le droit de retirer des jours de maladie 4 mois plus tard?

Cordialement.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés